

Les défis demeurent...

2012 a été une année très difficile. Après une longue période de formation gouvernementale, un certain nombre de mesures ont été prises à la hâte pour résorber le déficit budgétaire. Certaines d'entre elles ont déjà été appliquées dans un délai très court, tandis que d'autres ont été reportées à l'élaboration du budget suivant. Quant à nos experts-comptables et conseils fiscaux, ils n'ont eu d'autre choix que de donner des explications aux clients et donneurs d'ordres sans avoir la possibilité de s'exprimer avec une grande sécurité juridique. Or, même si le gouvernement prend des mesures pour lutter contre la fraude fiscale, il devrait à tout le moins être en mesure d'offrir cette sécurité juridique.

En effet, les contribuables ne peuvent se permettre d'attendre que les tribunaux rendent, après de longues procédures, un jugement sur les mesures et amendements donnant lieu à des contestations pour en avoir le cœur net. C'est pourquoi nous avons plaidé, lors du congrès du Forum for the Future, pour plus de clarté sur les nouvelles mesures auprès de nos invités, Messieurs Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Finances, et John Crombez, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude.

En 2012, les entreprises ont été confrontées à une crise économique et monétaire transfrontalière. La presse a relaté avec force détails le déclin de grandes entreprises et les statistiques mensuelles indiquent que les faillites n'ont jamais été aussi nombreuses. La crise a entraîné des pertes d'emploi et un véritable drame pour les petits entrepreneurs, qui y vont souvent de leurs deniers personnels pour maintenir leur entreprise à flot. L'économie d'un pays doit être supportée par les grandes entreprises, nécessitant une main-d'œuvre abondante, et les entreprises de plus petite taille, qui procurent également un niveau élevé d'emploi par leur flexibilité et l'immense ardeur des entrepreneurs. Chaque perte d'emploi signifie qu'un nombre décroissant de travailleurs doit cotiser pour un nombre croissant de personnes. Il en découle que les charges pour les entrepreneurs et les travailleurs atteignent un niveau insupportable, qui risque d'anéantir tout embryon de motivation.

Conformément aux objectifs élaborés lors du Conseil stratégique de 2010, le Conseil a redoublé d'efforts en 2012 pour améliorer la qualité et la communication. Outre notre volonté de communiquer clairement avec les membres (*e-zine*, tour des provinces, congrès du Forum for the Future, livre blanc), nous avons également fait connaître l'expert-comptable auprès du monde extérieur et des entreprises grâce à une campagne radio. Cet effort n'a été possible qu'en prévoyant une provision à cet effet dans le budget. Une évaluation nous dira quelle suite donner à cette initiative. En effet, nous avons commencé un nouveau tour des provinces. Il aura essentiellement pour objet les explications sur la revue qualité qui sera lancée très bientôt, avec notamment la présentation du *Livre blanc qualité*, contenant dix fils conducteurs pour vous accompagner dans la réflexion sur la modernisation des cabinets et sa mise en œuvre. Cet ouvrage peut être considéré comme un résumé du manuel détaillé *Organisation et procédures*, dont la rédaction sera bientôt terminée. Naturellement, nous donnerons également des explications sur les nouvelles initiatives du Conseil et les modifications de la réglementation qui vous concernent. Vous pouvez toujours vous inscrire aux sessions restantes du tour des provinces via le site Internet.

Nous avons été présents au 67^e congrès de l'Ordre des experts-comptables de France (6 000 participants), dont les thèmes principaux étaient «l'expert-comptable en tant qu'entrepreneur», «l'expert-comptable partenaire de la croissance» et «la marque qui représente le savoir, la confiance et l'excellence» (Erik Orsenna, membre de l'Académie française).

Des éléments comme le *marketing* et le *branding* ne sont plus des tabous pour une profession qui doit se positionner compte tenu de l'évolution toujours plus rapide et de l'internationalisation des conseils prodigués aux entreprises. En tout cas, les défis pour la profession restent passionnants et actuels.

André Bert, Président